



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DRÔME

Préfecture
Cabinet du Préfet
Service départemental de la
communication interministérielle

pref-communication@drome.gouv.fr

Valence, le 1^{er} décembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2018 Point de situation à 19h45

En cette fin de journée, la circulation est fluide sur le réseau principal et secondaire dans le département. Quelques ralentissements très ponctuels peuvent subsister. Prudence et vigilance restent donc de mise.

Concernant l'A7, la sortie n°18 (Montélimar Sud) est toujours fermée pour des raisons de sécurité.

La liberté de circulation étant essentielle, il est rappelé que les contrevenants à celle-ci peuvent se voir dresser des procès verbaux pouvant aller jusqu'à 135€ pour chaque infraction relevée ainsi qu'une perte de points pour les automobilistes.

En outre, le préfet rappelle l'impact direct de l'activité économique sur l'emploi de nos concitoyens, l'attractivité et le développement des territoires. Il souligne enfin son attachement à ce que liberté d'expression et liberté de circulation soient conciliables : l'esprit de responsabilité et la sécurité des personnes doivent systématiquement prévaloir.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : [@Prefet26](https://twitter.com/Prefet26)

Site internet : www.drome.gouv.fr